

## Formation approfondie en pédiatrie du Développement

Projet de certification de la pédiatrie du Développement, votation finale

Jon Caflisch, Président SGEP-SSPD-SSPS, Zurich

Michaël Hofer, Président SSP, Lausanne

Traduction: Myriam Bickle-Graz, Lausanne

### Etat des lieux

La Pédiatrie du Développement (PD) est un domaine central de la Pédiatrie, que ce soit:

- pour l'activité quotidienne (examens de dépistage, conseil en rapport avec le développement, investigation des enfants présentant des troubles du comportement ou du développement),
- pour les consultations spécialisées du développement de plus de 10 cliniques pédiatriques et de plus de 20 cabinets spécialisés.

Bien que la Pédiatrie du Développement (PD) soit un domaine récent – les premières activités remontent aux années 60 en Suisse – elle est impliquée aussi bien dans la Pédiatrie que dans les institutions sociales s'occupant d'enfants (écoles, écoles spécialisées, services éducatifs, thérapeutes...).

En Suisse, la recherche dans le domaine de la PD a déjà une longue histoire. Ainsi sur la base de nos propres résultats, nous Pédiatres pouvons mieux investiguer et prendre en charge les enfants (études longitudinales, études de suivi d'anciens nouveaux-nés prématurés, tests de la motricité, normes de croissance, développement du sommeil...).

La SSP a soutenu et développé intensément la PD sur plusieurs plans: dans le nouveau programme de formation post-graduée en pédiatrie entré en vigueur en 2004, la PD fait partie des 3 domaines centraux pour lesquels un catalogue extensif de connaissances est requis. En 2003, avec le soutien de la SSP, on assistait à la fondation de la Société Suisse de Pédiatrie du Développement (SSPD), dans le but de renforcer cette discipline (cf. article Felicitas Steiner, Paediatrica 2007; 18: 76). Dès 1995 des positions PD Tarmed ont été élaborées («examen partiel et complet du développement»). En même temps était

prévue la mise sur pied d'une formation approfondie en PD. Pour que l'exercice de la PD soit garanti à tous les porteurs du titre de spécialiste en pédiatre, une motion a été adoptée lors de l'assemblée générale 2006 de la SSP pour demander l'ouverture de la position Tarmed «examen partiel du développement» à tous les pédiatres.

### Formation approfondie en PD

Pour que les futurs spécialistes en pédiatrie, qui ont fait une formation complémentaire en PD, puissent documenter leurs qualifications, deux types de certifications ont été discutés lors de l'assemblée générale de la SSP en 2006: un certificat de capacité nécessitant une formation complémentaire courte, ou une formation approfondie nécessitant 2 ans en plus de formation complémentaire. La votation a clairement montré que c'est la formation approfondie qui répondait le mieux aux besoins des pédiatres (115 oui, 18 non).

### Votation finale sur une formation approfondie en Pédiatrie du développement

Comme convenu en 2006, il revient à l'assemblée générale de la SSP en 2007 de voter sur la forme définitive de la formation approfondie en PD, qui pourra ensuite être soumise à la commission de formation post-graduée et continue de la FMH.

Présentation de la SGEP-SSPD-SSPS: [www.swiss-paediatrics.org/paediatrica/vol18/n2/pdf/76.pdf](http://www.swiss-paediatrics.org/paediatrica/vol18/n2/pdf/76.pdf).

Le texte soumis à la votation concernant la formation approfondie en pédiatrie du développement peut être consulté sur le site internet de la SSP à l'adresse: [www.swiss-paediatrics.org/society/commissions/pd/index.htm](http://www.swiss-paediatrics.org/society/commissions/pd/index.htm).